

N°2 - Avril - Mai - Juin 2022

Editorial

L'été est de retour, et avec lui, de nouveaux moments de convivialité en famille et entre amis et surtout la période des départs en vacances et son flot incessant d'usagers sur la route.



Cette deuxième lettre de la sécurité routière est l'occasion de souligner l'importance d'une bonne préparation avant de prendre la route.

La vérification de l'état du véhicule, son chargement et la préparation de l'itinéraire sont autant de points auxquels il faut être particulièrement attentif avant tout déplacement. Et surtout, plus que jamais le Code de la route doit être respecté pour que ces instants de partage ne restent que de bons souvenirs pour chacun.

Bonne route cet été, en toute sécurité !

Clémence LECOEUR, directrice de cabinet, du préfet de Loir-et-Cher

Départ en vacances

Un départ en vacances est une chose trop précieuse pour être prise à la légère. Sur de longues distances, la conduite requiert une bonne forme physique et intellectuelle. La fatigue augmente le temps de réaction jusqu'à le multiplier par 2.

Quelques conseils pour bien préparer son voyage et faire la route en toute sécurité.



Préparer le départ :

- ✓ Prenez la route bien reposé. Préférez un départ matinal plutôt que tardif.
- ✓ Évitez les repas copieux.
- ✓ Prévoyez des occupations pour les enfants durant le trajet, le stress et l'énerverment peuvent contribuer aussi à une perte de vigilance.
- ✓ Effectuez une révision complète du véhicule (les niveaux, les pneumatiques ...).
- ✓ Assurez-vous d'avoir à bord : un éthylotest, un triangle de pré-signalisation, un gilet de sécurité. Veillez également à avoir le matériel nécessaire au changement de roue, une trousse à pharmacie, et une lampe de poche.

→ **Dans le coffre**, placez les bagages les plus grands et les plus lourds au fond du coffre.

→ **Sur la plage arrière**, ne mettez que des vêtements ou des choses très légères. En cas de freinage brusque, des objets lourds peuvent devenir de dangereux projectiles.

→ Si vous voyagez **avec de jeunes enfants**, veillez à ce que les « indispensables » (couches, petits pots...) soient facilement accessibles.

Pour en savoir plus



[Départ en vacances](#)

L'accidentalité routière en Loir-et-Cher - Cumul 2022 (données provisoires au 30 juin 2022)

97  dont 12 mortels

14 

122  dont 49 hospitalisés

Quelques actions de sensibilisation à la sécurité routière accompagnées par le PDASR en 2022

Journée de sensibilisation des lycéens à la sécurité routière

Le préfet de Loir-et-Cher a organisé le 31 mars dernier, avec le soutien de nombreux partenaires, une journée de prévention consacrée à la sécurité routière, à destination des lycéens. Cet événement s'est déroulé à Vineuil, au Centre de formation d'incendie et de secours. Environ 150 élèves en classe de terminale dans des lycées professionnels de Saint-Aignan, Vendôme et Blois, y ont été accueillis et ont assisté à divers ateliers de sensibilisation animés par les forces de l'ordre et de sécurité.

Au programme, des scènes théâtrales illustrant des situations de mise en danger sur la route, des témoignages et une démonstration de crash-test pédagogique. Cette journée très riche a été l'occasion de faire passer à cette jeune génération des messages de prévention de manière bienveillante et dans une ambiance très détendue, malgré une météo capricieuse.



Des matinées « reprise du guidon » organisées par l'escadron départemental de sécurité routière

Sensibilisation aux risques routiers destinée aux motocyclistes

Du 9 avril 2022 au 25 juin 2022 le samedi matin

Renseignements et inscriptions
EDJR de Loir-et-Cher
Rue de Champlouet
LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
02 54 45 50 22

Chaque samedi matin, d'avril à juin, l'escadron départemental de sécurité routière (EDJR41) a proposé l'opération « reprise du guidon », ouverte à tous les motards du département. Cette action s'est déroulée sur les 4 sites de la brigade motorisée : Salbris, Saint-Romain, Vendôme et la Chaussée-Saint-Victor.

A chaque séance, après une courte partie théorique pour évoquer notamment le bon placement à adopter sur la chaussée, une sortie sur le terrain a permis de mettre en pratique les bons conseils; l'occasion également de rappeler les règles de sécurité en termes de conduite, mais aussi d'équipements de protection.

Cette action s'est clôturée le vendredi 1^{er} juillet avec la remise, par le préfet de Loir-et-Cher, de gilets air-bags à 6 participants préalablement tirés au sort.

Quelques actions de sensibilisation à la sécurité routière accompagnées par le PDASR en 2022

Un escape-game de la Sécurité Routière à l'espace jeunes « La Fabrique » de Blois

La Ville de Blois a organisé les 2, 3 et 4 mai, des animations pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la route.

Au programme, un escape-game de la sécurité routière animé par l'association « [G-addiction jeunesse citoyenne](#) ». Durant une heure, ce jeu de rôle a transformé les enfants en enquêteurs de police, pour trouver les causes d'un grave accident de la route. L'attention des enfants a été captivée dès le début et les animateurs ont su recentrer les recherches et les débats pour aborder tous les sujets liés à la sécurité routière et aux addictions. C'est la deuxième année consécutive que les services de l'État soutiennent financièrement ce type d'action via le PDASR et la MILDECA¹ (en 2021 c'est la communauté de communes Val de Cher Controis qui avait mené un événement similaire).

¹ Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives



Opération SAM - « Meusnes In Jazz »



CELUI QUI CONDUIT, C'EST CELUI QUI NE BOIT PAS.



L'association Meusnes In Jazz a organisé le 11 juin 2022, un festival de musique de jazz et a souhaité à cette occasion sensibiliser son public aux dangers de la consommation d'alcool associée à la conduite. Une opération « SAM, capitaine de soirée » a été mise en place à l'initiative de l'organisateur. Des bénévoles de la coordination sécurité routière ont accueilli les festivaliers pour leur rappeler l'importance de désigner un conducteur ou une conductrice qui s'engage à rester sobre tout au long de la soirée pour ramener son entourage en toute sécurité.

Quelques rappels réglementaires

Autoroutes

La conduite sur autoroute, bien qu'étant proportionnellement **jusqu'à dix fois moins dangereuses que les routes nationales et départementales**, comporte des risques. Il est donc nécessaire d'être sensibilisé aux dangers de la vitesse et à ses effets. La grande vitesse permise sur l'autoroute ne signifie pas l'absence de danger. Bien au contraire, il est nécessaire de redoubler de prudence sur ces axes routiers et de respecter le code de la route. La réglementation relative à la circulation sur l'autoroute s'applique également aux bretelles de raccordement autoroutières.

Sur autoroute, maintenez une distance au moins égale à deux lignes blanches de la bande d'arrêt d'urgence :

1 trait = danger

2 traits au moins = sécurité.

Transporter votre enfant ...

Un enfant de moins de dix ans doit obligatoirement voyager dans un siège adapté à son âge, son poids et sa morphologie. Le port de la ceinture de sécurité homologuée pour toutes les personnes présentes dans le véhicule, qu'elles soient conductrices ou passagères, à l'avant comme à l'arrière, est également obligatoire pour les enfants.

et votre animal de compagnie

Le code de la route ne traite pas directement de la manière dont vous devez transporter votre chien, votre chat ou vos animaux de compagnie dans votre voiture. Cependant, l'article R412-6 alinéa II stipule que le conducteur ne doit pas être gêné pour la conduite et que ses mouvements ne doivent pas être limités, que ce soit par d'autres passagers ou par des objets transportés. Pour le transport des animaux en voiture, il faut donc considérer cette règle et veiller à ce que le chien, le chat ou les autres animaux ne se déplacent pas librement dans l'habitacle.



Pour en savoir plus

[Site de la sécurité routière](http://www.securite-routiere.fr)

Contact

ddt-coordination-securite-routiere@loir-et-cher.gouv.fr